



## Sortie au ALPS MUSIC FESTIVAL

Samedi 30 août 2025

Au départ de

Albertville : 105€/personne

Aime/Moûtiers : 107€/personne

\*Ce tarif comprend le transport en autocar aller /retour ainsi que les prestations citées ci-dessous.

Inscription jusqu'au 30 juillet 2025

Plongez au cœur des Alpes, où la majesté des paysages montagnards rencontre l'authenticité de la musique traditionnelle savoyarde !

Départs prévus ✂ Aime : 11h30 (Basilique)  
✂ Moutiers : 12h00 (Parking du Cimetière)  
✂ Albertville : 12h30 (Parking de Gamm Vert)

### 14h30 : Visite musicale du site culturel du Grand Bornand (la Maison du Patrimoine)

Authentique maison traditionnelle et véritable modèle de l'architecture rurale, la Maison du patrimoine est le témoin des traditions et des savoir-faire qui forment l'identité de la commune du Grand-Bornand.

### 17h30 : Rassemblement de Cor des Alpes et d'accordéonistes sous la Grenette du Grand-Bornand.

### 19h00 : Diner savoyard au restaurant

Dégustez un repas savoyard (exemple : fondue, raclette, ect...) ainsi qu'un délicieux dessert, le tout accompagné d'un verre de vin par personne et d'un café ou d'une tisane en fin de repas.



### 20h30 : Concert inédit avec Félicien BRUT à Thônes

L'accordéoniste du moment sera pour la première fois à Thônes. Récemment remarqué aux cérémonies d'ouverture et de fermeture des JO 2024, l'accordéoniste s'est imposé comme l'un des musiciens classiques français les plus prolifiques, inventifs et reconnus de sa génération.

Félicien Brut parcourt aujourd'hui le monde pour faire entendre son accordéon, à la fois comme soliste aux côtés de grands orchestres et comme instrument central de nombreuses formations de musique de chambre.

**22h45** Départ de Thônes après le concert

Arrivée à Albertville **23h45**, Moutiers **00h15**, Aime **00h45**.

### **Ce tarif comprend :**

- Le voyage aller/retour en bus ainsi que les circuits sur place en autocar « Grand Tourisme ».
- Le diner dans le restaurant savoyard sélectionné par les Voyages Loyet (Menu unique pour le groupe avec 1/4 bouteille de vin et café ou tisane au diner)
- La visite guidée du Grand Bornand (Maison du Patrimoine)
- Une place pour le concert de Félicien BRUT

### **Ce tarif ne comprend pas :**

- Le déjeuner
- Les pourboires et dépenses personnelles.
- Les assurances annulation
- Les éventuelles hausses ou baisses du prix du carburant et des matières premières

### **Modalités d'inscription et règlement :**

Toute **inscription est considérée comme ferme et définitive à réception du bulletin d'inscription signé par les deux parties accompagnées du versement de la somme totale** du voyage.

Les départs de ces sorties sont assurés avec un minimum de personnes et nous nous réservons le **droit d'annuler un voyage** si celui-ci ne réunissait pas un nombre suffisant d'inscrits. Dans ce cas, vous serez averti au plus tard **10 jours à l'avance** et serez remboursé du montant intégral des sommes versées

### **Modalités d'annulation :**

Toute personne concernée doit nous informer directement par téléphone ou par mail **dès qu'elle sait qu'elle ne peut pas partir**, quelle que soit la cause (maladie, accident, empêchement, etc).

Cette sortie est une **sortie à la journée avec billetterie** (billet d'entrée à un spectacle). Conformément à nos conditions d'annulations (que vous pourrez retrouver sur les bulletins d'inscription, nous vous rappelons qu'en cas d'annulation de votre part à moins de 8 jours avant la date de sortie, les frais d'annulation seront de 100 % par personne annulée. De même en cas de non-présentation le jour du départ.

**Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité  
Selon les mesures sanitaires en vigueur au moment de la sortie**

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, ces prix sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change.

La composition des menus peut éventuellement varier en fonction de l'augmentation du coût d'achat des produits proposés. Ces prix peuvent être révisables à la hausse en fonction de l'augmentation des coûts des produits de matière première.

En cas de modification de parcours ou de la durée de la prestation, une majoration sera appliquée